

A conserver

2026 -
2027

LIVRET D'ACCUEIL



*Groupe Scolaire
Jean Peyroulet
Mairie de Sauvagnon :
05.59.33.11.91
mairie@sauvagnon.fr
www.sauvagnon.fr*

ALSH :
06.34.38.92.18
alsh@sauvagnon.fr

*Ecole primaire :
22, Chemin des Écoles
05.59.33.35.20*

*Ecole maternelle :
Place des Écoles
05.59.33.35.21*



Ce livret d'accueil vous est fourni car votre enfant est scolarisé au Groupe Scolaire Jean Peyroulet de Sauvagnon. Celui-ci comprend une école maternelle et une école primaire. Il existe une section bilingue occitan que les enfants peuvent intégrer en maternelle.

Tous les services périscolaires sont municipaux.

Ce livret a un but d'information, il est conçu par la mairie en collaboration avec les enseignants et l'Association des Parents d'Elèves ; **il est également consultable sur le site internet municipal : www.sauvagnon.fr**

SOMMAIRE

- Mots du Maire, de la Maire adjointe et des APE
- Enseignants et effectifs
- Personnel Municipal
- Horaires de l'école
- Services Municipaux Périscolaires
 - Restaurant scolaire
 - Garderie et Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)
 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
 - Tarification
- Charte du Parent Conducteur Responsable
- Sports - Loisirs – Culture

MOT DU MAIRE

Apprentissages humains...

Lorsqu'on cherche à décrire la rentrée scolaire on trouve différentes et nombreuses définitions. Toutes indiquent qu'il s'agit d'un évènement qui marque le retour à l'école après les vacances d'été. Toutes démontrent que c'est une date singulière qui apporte un mélange de joie, de stress et de nouveauté... un jour où l'on revêt et arbore des habits et cartables neufs, ou ayant appartenu à d'autres, et, reconditionnés pour prolonger l'histoire d'une fratrie, d'une précédente enfance studieuse et heureuse !

Temps de retrouvailles avec les copines et les copains, moment convenu du renforcement des apprentissages, c'est surtout un rendez-vous unique parce que vecteur de nouvelles rencontres, d'échanges riches, de projets fondateurs... de relations humaines qui renforceront toujours les contributions au vivre et apprendre ensemble.

A Sauvagnon, on n'échappe pas à la règle. La rentrée représente tout ça. Et avant tout, elle évoque l'émancipation et le développement des talents des élèves.

C'est également, un épisode qui encourage à la reprise des activités, autour d'infrastructures enrichies et améliorées. Comme seront améliorées les infrastructures de notre école. Nous entrons dans une année décisive qui doit nous permettre de finaliser la mise en œuvre de travaux d'envergure pour notre groupe scolaire. Sa mutation est enclenchée... pour le bien-être des enfants et de la communauté éducative du village à qui nous souhaitons une belle année 2026/2027.

Bonne rentrée à toutes et tous.

**Le Maire,
Bernard PEYROULET**

MOT DE L'ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DU SCOLAIRE

La rentrée est là, marquant la fin des vacances et le début d'une nouvelle année scolaire pleine de promesses pour nos enfants, l'équipe éducative et les parents.

Cette année s'ouvre sous le signe du développement de notre école primaire. Dans le cadre de cette évolution, la salle Madagascar tire sa révérence pour laisser place à une nouvelle classe entièrement rénovée cet été. En redessinant l'organisation pédagogique, les effectifs s'allègent et nos élèves bénéficieront d'un cadre d'apprentissage encore plus propice à leur épanouissement et à leur réussite.

Les chantiers se poursuivent également pour offrir à nos enfants un environnement pédagogique, moderne et écoresponsable. Le projet de géothermie se peaufine activement, s'inscrivant dans le vaste dynamique de rénovation énergétique menée sur l'ensemble de nos deux écoles. Ces investissements pour l'avenir garantissent des conditions d'accueil optimales, tant pour le confort thermique que pour la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

L'équipe périscolaire s'étoffe et s'active pour organiser des animations variées et des jeux stimulants, prêts à accueillir un nombre croissant d'enfants, en moyenne 90 à 100 le mercredi, et plus de 100 pendant les périodes de vacances. Elle mène un projet centré sur les émotions. Ce travail d'accompagnement permettra à chaque enfant d'identifier, d'exprimer et de mieux comprendre ce qu'il ressent, favorisant ainsi le bien-être, l'empathie et le vivre-ensemble au quotidien.

Enfin, nous maintenons notre engagement fort pour la santé des élèves à travers la poursuite d'une restauration de qualité, qui représente aujourd'hui, en moyenne, 380 repas par jour entièrement confectionnés sur place. Proposer des repas sains, locaux et savoureux reste une priorité partagée par la municipalité et l'équipe de la restauration scolaire pour accompagner la journée de chaque enfant.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs qui ont œuvré cet été, qu'il s'agisse des équipes du périscolaire, des services techniques ou du nettoyage, ainsi que tous ceux qui s'investiront tout au long de l'année à venir : enseignants, ATSEM, agents du périscolaire, de la restauration, des travaux et de l'administratif. Cet engagement se traduit aussi par une belle synergie avec l'Éducation nationale, concrétisée par l'implantation du P.A.S (Pôle d'Appui à la Scolarité) de notre territoire au sein de l'école de Sauvagnon. Nous leur souhaitons la bienvenue.

C'est TOUS ENSEMBLE que nous faisons vivre cette école.

Belle rentrée à tous

L'Adjointe au Maire

Caroline LACROIX

Une aide pour les Classes de Découverte

Une aide pour les classes de découverte peut vous être octroyée sous certaines conditions.

Les demandes sont à adresser en Mairie (Préciser le nom de l'enfant, la date, le coût et le lieu du voyage, joindre le dernier **avis d'imposition (2025)**, une **attestation de l'employeur** certifiant qu'aucune aide supplémentaire n'est accordée).

Le soutien financier est alors versé directement à l'école. Les demandes incomplètes seront retournées.

Une ***assistante sociale de secteur*** assure une permanence le jeudi à la Mairie de Sauvagnon sur rendez-vous au 05.59.72.14.72.

Budget municipal 2026 affecté à l'école

Une somme par enfant (84 € en maternelle et 84 € en primaire) est définie pour financer les différents abonnements, fournitures en livres, papeterie... mais aussi les projets de classe et les transports.

Ecole maternelle :	13 272 €
Ecole primaire :	23 604 €
Matériel informatique et mobilier	14 310 €
Contrat de maintenance informatique, standard, copieurs	10 000 €
Récompenses personnalisées pour CM2	906 €

MOT DE L'APE ET PARPAHALH'OC-BI

(ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES/OCCITAN)

Chers Parents,

Une nouvelle année scolaire débute et avec elle, l'envie de créer ensemble de beaux souvenirs pour nos enfants. Tout au long de l'année, l'Association des Parents d'Élèves de Sauvagnon proposera des moments festifs et conviviaux (carnaval, boom, soirées familiales...) ainsi que des actions solidaires (vide-greniers, tombola, ventes...) destinées à financer des sorties scolaires et du matériel pour les classes. Notre équipe de parents bénévoles est motivée et pleine d'idées, mais l'APE vit surtout grâce à l'énergie et la participation de chacun. Que vous ayez une heure, une journée ou plus, chaque aide compte et chaque bonne volonté est la bienvenue. L'APE, c'est une association ouverte à tous les parents, où règnent l'entraide, la convivialité et le plaisir de se retrouver autour de projets communs. Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement en savoir plus, retrouvez-nous sur notre page Facebook « APE Sauvagnon », ou contactez-nous par mail à apecsauvagnon@gmail.com.

Le Bureau vous souhaite à tous une très belle année scolaire !

Après s'être relancée l'an dernier, l'association Parpalh'òc-Bi Sauvagnon a pour objectif de promouvoir la langue et la culture béarnaise pour tous à travers diverses manifestations durant l'année. Nous créons du lien en occitan entre l'école et le territoire. Cette année, il y aura notamment La PASSEM et nous espérons vous y retrouver nombreux. N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux et à nous contacter pour toutes questions (ocbisauvagnon@gmail.com). En vous souhaitant à tous une bonne année scolaire et au plaisir de vous retrouver sur les manifestations.

Adishatz, Le bureau

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Maternelle : 05.59.33.35.21
ce.0641382e@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame LABORDE Céline

*Décharge de direction tous les Jeudis et certains Lundis
sur Rendez-Vous*

Classe 1 - Mme RUPERD (Français/Occitan)	Petits/Moyens/Grands	23 élèves
Classe 2 - Mme ALBERT (Français/Occitan)	Petits/Moyens/Grands	23 élèves
Classe 3 - Mme BAREILLES	Petits/Moyens/Grands	21 élèves
Classe 4 - Mmes LABORDE / BOSCHER	Petits/Moyens/Grands	22 élèves
Classe 5 – Mme BORDENAVE	Petits/Moyens/Grands	22 élèves
Classe 6 - Mme ABADIE	Petits/Moyens/Grands	22 élèves

Soit 133 élèves

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Primaire : 05.59.33.35.20

ce.0641428e@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame LOYAU MéliSSa

Uniquement sur Rendez-Vous

Mme HARISMENDY		CP	21 élèves
Mme BERGES		CP	23 élèves
Mmes CAZENAVE / CHARMEY		CE1	25 élèves
Mme PEDEZERT		CE1/CE2	25 élèves
Mme BATISTA		CE2/CM2	23 élèves
M. BOUCHET		CM1/CM2	24 élèves
Mme HAURET		CM1/CM2	25 élèves
Mme THIBAUD		CM1/CM2	24 élèves
Mme ANTON	OCCITAN	GS/CP	22 élèves
M. CASTANHEIRA	OCCITAN	CP/CE1	24 élèves
Mmes MASSEILLOU / SANGLAR	OCCITAN	CE2/CM1	26 élèves
		CM1/CM2	25 élèves

Soit 287 élèves

PERSONNEL MUNICIPAL

AFFECTE AU GROUPE SCOLAIRE

Maternelle :

Ce personnel est chargé de l'assistance aux enseignants et de la propreté des locaux

° NADEAU Apolline : Adjoint animation	Classe 1 - Mme RUPERT
° SALLES Fanny : Adjoint Animation	Classe 2 - Mme ALBERT
° BIENVENU Nathalie : ATSEM	Classe 3 - Mme BAREILLES
° DECLA Pascale : ATSEM	Classe 4- Mme LABORDE
° DECLA Christine : ATSEM	Classe 5- Mme BORDENAVE
° LAULHERET Nadège : ATSEM	Classe 6 - Mme ABADIE

Primaire :

° BAGATTA Sarah : ATSEM	Classe Mme ANTON
-------------------------	------------------

Service Restauration et Entretien en école primaire :

° AMBROGI Elise : Adjoint Technique	Entretien – Restauration
° BALAO Jean-Noël : Technicien	Cuisinier
° BOUHABEN Nathalie : Adjoint Technique	Entretien - Restauration
° CANU Ingrid : Adjoint Technique	Entretien
° DUGAST Zulmira : Adjoint Technique	Entretien – Restauration
° FETTIG Sophie : Adjoint Technique	Entretien - Restauration
° TARMIDI Medhi : Adjoint Technique	Second de cuisine

Service Animation :

BARRAQUÉ Christophe (BAFD, DEJEPS) - Directeur

Avec les animateurs : Thomas VERGÉ (BAFD), Yann BALLERAT (BPJEPS), Muriel CARAVEN, Marjorie DA GRACA, Vanessa, LEYVAL, Héléna TROUNDAY (apprentie DEJEPS)

Et avec les ATSEM et Adjoints d'animation.

HORAIRES DE L'ECOLE

Plages horaires gratuites ☐

Plages horaires payantes ☒

Maternelle : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7 h 20 8 h 20	8 h 20 8 h 30	8 h 30 11 h 30	11 h 30 13 h 30	13 h 30 16 h 30	16 h 30 18 h 45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

Primaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7 h 20 8 h 20	8 h 20 8 h 30	8 h 30 12 h 00	12 h 00 14 h 00	14 h 00 16 h 30	16 h 30 18 h 45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

Le respect de ces horaires, autant en primaire qu'en maternelle, est nécessaire pour une bonne organisation de classe.

SERVICES MUNICIPAUX PERISCOLAIRES

Mairie de Sauvagnon : 05 59 33 11 91
mairie@sauvagnon.fr ou alsh@sauvagnon.fr

Une facture sera établie pour les services payants, consultable et payable sur votre Portail Famille.

Modes de paiement

- Prélèvement automatique pour tous les services : sur demande en Mairie + R.I.B. à fournir
- Les règlements seront possibles dès réception de l'avis des sommes à payer, émis par le Centre de Gestion Comptable (CGC) de Lescar. Vous pourrez alors utiliser l'un des modes de paiement suivants :
- Paiement en ligne : Rendez-vous sur www.payfip.gouv.fr.

Téléchargez votre facture depuis le Portail Famille (Un Identifiant attribué à toutes les nouvelles familles a été communiqué par mail. Vérifiez dans vos SPAM/Indésirables ou à demander à : alsh@sauvagnon.fr). Utilisez les références indiquées dans l'encadré situé à gauche de vos nom et adresse (code de collectivité PAYFIP et numéro de référence PAYFIP ;

- Chèque bancaire ou postal : à adresser au comptable chargé du recouvrement (à l'ordre du Trésor Public). Joindre le talon détachable à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer.
- CESH ou Chèques Vacances : règlements à effectuer directement auprès de la Trésorerie.
(uniquement pour la garderie et le Centre de Loisirs)
- Virement bancaire :
IBAN → FR57 3000 1006 22D6 4400 0000 032
BIC → BDFEFRPPCCT
Merci d'indiquer le numéro de facture ou la référence PAYFIP dans l'intitulé du virement.
- Paiement de proximité : possible chez un buraliste agréé, muni du QR Code figurant sur le talon de la facture.



Important
Information

Restaurant scolaire

L'inscription au repas du midi est faite via portail famille (dernier délai la veille minuit).

Le restaurant scolaire est un self pour les enfants de primaire, pour permettre une fluidification des services. Nous veillons à ce que les enfants restent un temps suffisant à table. À la fin du repas, ils trient leurs déchets.

Le service à table est maintenu pour les enfants de la maternelle avec un apprentissage progressif, au fil de l'année, pour les Grandes Sections, au passage au plateau.

Les menus du mois sont affichés sur les panneaux d'informations de l'école et sur le site internet de la mairie.

Tout enfant inscrit, qui quitterait l'école à la pause méridienne, paiera le repas non pris.

Durant ces périodes, l'enfant doit respecter : ses camarades, les enseignants et le personnel de service, la nourriture qui lui est servie, le matériel mis à sa disposition par la Commune.

Pour tout enfant dont le comportement perturbe la vie collective, le personnel communal se réserve le droit de donner une punition adaptée à notre projet éducatif.

A chaque fois cela sera consigné.

En cas de manquement grave à la discipline ou de plusieurs avertissements notifiés aux parents, les familles seront convoquées par Monsieur le Maire qui pourra, si cela s'avère nécessaire, décider de l'exclusion temporaire de l'enfant.

Garderie et ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

L'inscription garderie ou ALAE est faite via portail famille (dernier délai la veille minuit).

La garderie est ouverte tous les matins de 7 h 20 à 8 h 20. L'accueil à 7 h 20 se fait côté maison périscolaire.

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 45.

L'ensemble des actions menées sera basé sur un projet pédagogique lui-même issu du projet éducatif de la mairie de Sauvagnon. Les professionnels intervenant auprès des enfants sont déclarés dans le cadre réglementaire applicable aux accueils collectifs de mineurs. Les équipes sont constituées de personnels qualifiés ou en cours de formation, conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles et aux exigences applicables à l'encadrement des mineurs.

Les accueils sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), via la téléprocédure TAM (Téléprocédure Accueils de Mineurs), conformément à la réglementation en vigueur.

Une partie « aide aux devoirs » est assurée, **les Lundis, Mardis, et Jeudis de 17 h à 18 h**. Chaque enfant doit pouvoir y faire ses devoirs dans le calme et le respect des autres. Les élèves perturbateurs seront exclus.

En parallèle de chacun des projets proposés, la structure sera organisée de manière à répondre aux envies de « jeu libre » de votre enfant. Il trouvera, suivant son humeur et ses attentes, différents espaces (jeu de sociétés, arts plastiques et jeux sportifs) le tout sous la bienveillance d'animateurs diplômés.

Les enfants doivent être accompagnés par les parents et remis au personnel communal qui assure l'accueil. **Les parents doivent renseigner sur le Portail Famille** les personnes habilitées à venir chercher leurs enfants aux heures de garderie. Le midi et le soir, la personne se présentera auprès du personnel communal pour récupérer l'élève. Il est demandé aux parents de **respecter les horaires fixés**.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Règlement intérieur : Le règlement complet disponible sur www.sauvagnon.fr.

Réservations et Annulations en ligne : www.sauvagnon.fr

Services en ligne Portail Famille

L'inscription ALSH vacances et mercredi est faite via portail famille (dernier délai d'inscription/annulation à 14 jours).

Accueil des enfants entre 3 et 12 ans scolarisés de PS jusqu'au CM2 lors des vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Printemps et d'Été (mois de Juillet à Sauvagnon et dernière semaine d'Août au groupe scolaire de Caubios-Loos) et les mercredis hors vacances. Les locaux sont ceux du Groupe Scolaire. Des agents titulaires ou en cours de formation du BAFA se relaient, associés en cas de besoin à des BAFA et/ou Stagiaire BAFA, le plus souvent, jeunes Sauvagnonnais sous la direction de Christophe Barraqué et ils répondent à un Projet Pédagogique (disponible sur demande). Les accueils sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), dans le cadre des procédures réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs et notamment via la téléprocédure TAM (Téléprocédure Accueils de Mineurs).

Les personnels et intervenants participant à l'encadrement des enfants sont soumis aux conditions de qualification et d'honorabilité prévues par le Code de l'action sociale et des familles. Les contrôles d'honorabilité prévus par la réglementation sont réalisés dans le cadre des procédures réglementaires applicables aux personnes intervenant auprès de mineurs.

En plus des activités proposées sur place, des sorties et des camps de 2 ou 3 jours peuvent être organisés en extérieur.

Horaires :

Vacances : 7 h 20 à 18 h 45

Mercredis hors vacances :
**(Pour les enfants scolarisés
à Sauvagnon)**

Journée :	7 h 20 à 18 h 45
Matin avec repas :	7 h 20 – 13 h 30
Matin sans repas :	7 h 20 – 12 h MAXIMUM
Après-midi avec repas :	12 h – 18 h 45
Après-midi sans repas :	13 h 30 – 18 h 45

La commune de Sauvagnon peut mettre un terme à l'accueil de(s) l'enfant(s):

- en cas d'atteinte physique ou morale (incivilités, insultes, manque de respect de la famille vis à vis du personnel ou rupture de la relation de confiance et/ou perte de respect mutuel entre la famille et l'équipe, comportement inadapté de la famille à la bonne organisation du service).
- face à tout comportement pouvant mettre en danger la sécurité des enfants ou des personnels ou portant atteinte grave au fonctionnement des services périscolaires.

L'accueil de(s) l'enfant(s) pourra prendre fin immédiatement et sans mise en demeure préalable. Un courrier adressé par le Maire sera envoyé en recommandé pour notifier les raisons précises de la rupture unilatérale et sans délai de l'accueil à tous nos services périscolaires.

TARIFICATION SERVICES SCOLAIRES

2026/2027

Élèves résidant dans la commune

SERVICE		QUOTIENT FAMILIAL					P.A.I.
		< 750	751 à 950	951 à 1200	1201 à 1500	> 1501	
Restauration		1,00 €	3,12 €	3,59 €	4,00 €	4,40 €	1,36 €
Garderie/ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)	1 à 8 h (à l'heure)	1,82 €	2,01 €	2,19 €	2,24 €	2,32 €	
	9 h à 20 h (forfait)	16,38 €	18,08 €	19,71 €	20,16 €	20,87 €	
	+ de 20 h (forfait)	28,80 €	31,80 €	34,65 €	35,70 €	36,70 €	
ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	Journée	11,77 €	13,00 €	14,16 €	14,46 €	15,00 €	
	Journée avec P.A.I.	8,45 €	9,68 €	10,84 €	11,14 €	11,68 €	
	1/2 journée avec repas	7,52 €	8,30 €	9,05 €	9,24 €	9,58 €	
	1/2 journée sans repas	4,20 €	4,80 €	5,70 €	5,85 €	6,07 €	
	1/2 journée avec P.A.I.	4,50 €	5,00 €	5,75 €	5,93 €	6,27 €	

Élèves résidant hors commune

SERVICE		MONTANT	P.A.I.
Restauration		4,80 €	1,92 €
Garderie/ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)	de 1 à 8 h (à l'heure)	3,04 €	
	de 9 h à 20 h (forfait)	27,40 €	
	+ de 20 h (forfait)	48,16 €	
ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	Journée	19,49 €	
	Journée avec P.A.I	17,26 €	
	1/2 journée avec repas	12,45 €	
	1/2 journée sans repas	9,75 €	
	1/2 journée avec P.A.I.	10,22 €	

CHARTRE DU PARENT CONDUCTEUR RESPONSABLE

Rédigée par nos enfants

« Sauvagnon, voirie civique, voirie Citoyenne »

Suite à divers incidents, à des actes d'incivilités ou avant qu'un accident grave ne survienne aux abords de l'école, les élèves de l'école élémentaire se sont réunis pour nous proposer d'améliorer la sécurité autour de l'école en collaboration avec la
Sécurité Routière.

1- **Ne pas se garer :**

- Sur les trottoirs,
- Sur les passages protégés
- Devant les portails des habitations
- Sur les places pour handicapés
- Sur les couloirs de bus
- Derrière les barrières
- Sur les pistes cyclables



2- **Respecter les places de parking pour déposer ou prendre l'enfant : il y a 125**

places disponibles autour de l'école

3- Ne **pas s'arrêter sur la route** pour déposer ou prendre les enfants

4- Ne pas mettre d'enfant **de moins de 10 ans** sur les sièges avant

5- Attacher la ceinture « **devant et derrière** »

6- Respecter les limitations de vitesse : **30 km/h** aux abords de l'école

7- Ne pas chercher à se garer **devant l'école** à tout prix

8- Venir **à pied ou en vélo** pour se rendre à l'école, dès que possible

9- **J'utilise le dépose minute pour les plus grands** (cycle 3)

- a. Sans me garer
- b. Sans descendre du véhicule
- c. En respectant ceux qui s'engagent derrière

10- **J'utilise les places de parking** pour les plus petits



SPORTS - LOISIRS - CULTURE

Sports/Loisirs :

Des installations sportives communales ou intercommunales :

Le polysport, le dojo, le Beach-Volley qui s'ajoutent à notre stade, salle des sports, fronton, mur d'escalade, skate-park et nouvelle plaine de jeux permettent au plus grand nombre, petits et grands de profiter au maximum de leurs moments de détente et de loisirs. Sans oublier notre forêt avec son espace course d'orientation et ses nombreux atouts accessibles en toute sécurité par des liaisons

piétonnes.

Culture

Bibliothèque Pierre Beaucor :

La Bibliothèque Municipale vous propose plus de 8 000 ouvrages.

Inscription gratuite.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi	16 h – 18 h
Mercredi	10 h – 12 h 16 h – 18 h
Jeudi	16 h – 18 h



Cabaret Sauvagnon :

Une programmation culturelle est proposée au Centre Festif ; elle comprend des spectacles et des expositions auxquelles les enfants de l'école sont systématiquement invités.

Rencontres Asso'Vagnon

Venez découvrir les différentes associations communales et intercommunales et inscrire vos enfants aux **activités extra-scolaires** :

Samedi 12 septembre de 15 h à 18 h à la Salle des Sports

BONNE RENTREE A TOUS